



Téléfax: (41-22)-917 9022
Télégrammes: UNATIONS, GENEVE
Télex: 41 29 62
Téléphone: (41-22)-917 9309
Internet: www.ohchr.org
E-mail: nprouvez@ohchr.org

Address:
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

REFERENCE: JMN/NP/CERD
Votre référence: No 315/06/MDHDR/DGDH/DPDH

Genève, le 9 mars 2007

Madame la Ministre,

Au cours de sa 70^e session tenue à l'Office des Nations Unies à Genève du 19 février au 9 mars 2007, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale devait examiner la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par le Togo en l'absence de rapport. Cette décision avait été prise en raison de la non-soumission au Comité par le Togo de ses sixième à dix-septième rapports périodiques, dus respectivement les 1^{er} octobre 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001 2003 et 2005 en vertu de l'article 9, paragraphe 1 de la Convention.

Suite aux explications contenues dans votre lettre du 9 novembre 2006, le Comité a décidé d'accorder un délai supplémentaire de six mois à votre gouvernement pour la mise à jour et l'envoi des rapports en retard, qui devront être soumis en un seul rapport combiné. Il demande par conséquent que ce rapport lui soit remis **au plus tard le 1^{er} juillet 2007**.

Je vous informe respectueusement, Madame la Ministre, qu'en cas de non-réception du rapport dans le délai imparti, le Comité programmera l'examen sans rapport de la situation au Togo au regard de la Convention lors de sa 72^e session (février-mars 2008) et qu'il adoptera à cette occasion des observations finales sur la base de toute information disponible provenant d'autres sources, y compris des rapports envoyés par des organisations représentant la société civile.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Régis de Gouttes
Président

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

S.E. Mme Célestine Akouavi Aïdam
Ministre des droits de l'homme et de la démocratie
Direction générale des droits de l'homme
Direction de la Promotion des droits de l'homme
B.P. 1325
Lomé, Togo
Envoyé par fax : 00228 220 0774